

Indexation 360°

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Institutions, entreprises, détentrices de fonds audiovisuels dans les secteurs de l'information, de la communication, des médias, des activités culturelles, industrielles, scientifiques et de services.**

La certification vise à préparer des candidats et candidates à l'activité du traitement documentaire de contenus audiovisuels.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **325**

Code(s) ROME : **E1103**, **E1104**, **K1601**

Formacode : **46382**

Date de création de la certification : **01/01/2016**

Mots clés : **INDEXATION**, **MULTIMEDIA**, **AUDIOVISUEL**, **DOCUMENTATION**

Identification

Identifiant : **2442**

Version du : **19/12/2016**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **voir consensus non formalisé**

Non formalisé :

- **Dans un contexte technologique et digital en mutation rapide, le parcours de formation menant à la certification « Indexation 360° » permet aux professionnels d'actualiser leur pratique et connaissances, de se former à l'analyse et à la description de différents types de médias et de s'ouvrir aux nouvelles pratiques induites par le numérique**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Analyser et indexer les contenus audiovisuels et sonores en utilisant les méthodes professionnelles adéquates.

Concevoir le format descriptif d'un produit audiovisuel en fonction des usages et des besoins.

Prendre en compte les évolutions liées au numérique dans la pratique de la documentation audiovisuelle.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification « **Indexation 360°** » est structurée autour des 3 composantes (bloc de compétences) suivantes :

Composante « Analyser, décrire et indexer les documents »

Public visé par la certification

audiovisuels »

Composante «Analyser, décrire et indexer les documents sonores et radiophoniques»

Composante « Indexer des contenus audiovisuels et multimédias numériques : les nouvelles pratiques »

Les compétences visées par la certification sont les suivantes :

Composante « Analyser, décrire et indexer les documents audiovisuels » :

- o Identifier et nommer les caractéristiques des différents modes de réalisation et de montage
- o Utiliser le vocabulaire spécifique à la réalisation audiovisuelle
- o Décoder les modes de narration et les choix formels propres à l'audiovisuel
- o Pratiquer l'analyse documentaire, repérer les éléments constitutifs des documents audiovisuels
- o Restituer par écrit et de façon normée le contenu de tout type de document audiovisuel
- o Déterminer un format de description conforme aux règles documentaires et approprié aux besoins des usagers

Composante « Analyser, décrire et indexer les documents sonores et radiophoniques » :

- o Identifier et nommer les différents types de documents sonores et radiophoniques
- o Identifier et nommer les différents types d'éléments sonores constitutifs d'un document sonore ou radiophonique
- o Décrire les différentes étapes de la fabrication d'une émission radiophonique et identifier les métiers qui y concourent.
- o Décoder les modes de narration et les choix formels propres aux documents sonores et radiophoniques
- o Elaborer un format de description conforme aux règles documentaires et adapté aux besoins des usagers
- o Pratiquer l'analyse de contenu : repérer à l'écoute les éléments constitutifs des documents sonores et radiophoniques
- o Restituer par écrit et de façon normée le contenu de tout type de document sonore et radiophonique
- o Décrire les œuvres musicales en utilisant les normes de la documentation
- o Décrire les entretiens patrimoniaux sonores en utilisant les normes de la documentation

Composante «Indexer des contenus multimédias audiovisuels et numérique : les nouvelles pratiques» :

- o Définir les caractéristiques propres aux contenus multimédias numériques.
- o Identifier les fonctions d'indexation et de recherche dans un système de gestion de médias numériques.
- o Utiliser les métadonnées attachées aux contenus audiovisuels et multimédias.
- o Connaître les outils d'aide à l'indexation et d'indexation automatique pour évaluer leurs applications possibles, leurs avantages et leurs limites.
- o Intégrer l'indexation automatique dans le traitement documentaire.
- o Repérer et analyser l'impact du numérique sur les pratiques professionnelles de la documentation

- documentalistes, archivistes souhaitant acquérir une spécialisation audiovisuelle.

- o Comprendre les enjeux institutionnels et les choix techniques de l'indexation du web dans le cadre du dépôt légal
- o Mettre en place des pratiques d'indexation associant les usagers.

Modalités générales

o **Formation :**

Le parcours de formation «**Indexation 360°**» menant à la certification «**Indexation 360°**» se déroule à temps plein, en présentiel sur les sites de Bry-sur-Marne, sur une durée de 11 jours. Ce parcours est constitué de 3 modules. Il est organisé de la façon suivante :

Module 1 : Analyser, décrire et indexer les documents audiovisuels (5 jours)

Module 2 : Analyser, décrire et indexer les documents sonores et radiophoniques (4 jours)

Module 3 : Indexation des contenus audiovisuels et multimédias numériques : les nouvelles pratiques (2 jours)

o **Méthodes pédagogiques :**

Cette formation est animée par des professionnels de la documentation et des archives en respectant les méthodes pédagogiques décrites ci-dessous :

Module 1 - Analyser, décrire et indexer les documents audiovisuels :

Intervenants : Spécialiste du langage audiovisuel. Expert en documentation audiovisuelle.

Méthode pédagogique : Exposés théoriques. Analyse critique d'extraits de documents audiovisuels. Travaux dirigés et pratiques (en individuel ou en groupe) de visionnage, de description, d'analyse et d'indexation de documents audiovisuels.

Module 2 - Analyser, décrire et indexer les documents sonores et radiophoniques :

Intervenants : Experts en documentation son et radio. Réalisateur radio.

Méthode pédagogique : Exposés théoriques. Analyse critique d'extraits de documents sonores et radiophoniques. Travaux dirigés et pratiques (en individuel ou en groupe) d'écoute, de description, d'analyse et d'indexation de documents sonores ou radiophoniques.

Module 3 - Indexation des contenus audiovisuels et multimédias numériques : les nouvelles pratiques.

Intervenants : Chercheurs et/ou experts de l'indexation des médias numériques.

Méthode pédagogique : Exposés théoriques. Démonstrations.

Moyens utilisés

Module 1- Analyser, décrire et indexer les documents audiovisuels : Salle de cours multimédia. Remise de documents pédagogiques. Mise à disposition de documents audiovisuels. Accès privilégié aux fonds de l'Ina.

Module 2 - Analyser, décrire et indexer les documents sonores et radiophoniques : Salle de cours multimédia. Remise de documents pédagogiques. Mise à disposition de documents audiovisuels. Accès privilégié aux fonds de l'Ina.

Module 3- Indexation des contenus audiovisuels et multimédias numériques, les nouvelles pratiques : Salle de cours multimédia. Remise de documents pédagogiques. Présentation de projets de recherche et d'outils de l'Ina. Accès privilégié aux fonds et aux projets de recherche de l'Ina.

Les candidats inscrits au parcours de formation menant à la certification « **Indexation 360°** » bénéficient d'une plateforme collaborative permettant de partager les savoirs et pratiques pendant et après la formation et d'accéder aux documents pédagogiques remis pendant la formation.

o **Procédure d'admission des participants :** Afin d'être admis à la formation, les candidats ou candidates devront envoyer :

une lettre de motivation explicitant leur projet professionnel
un CV.

Ils pourront se voir proposer un entretien avec le responsable de filière. Si les candidats justifient d'une expérience professionnelle équivalente à l'un des modules composant ce parcours ou qu'ils ont suivi un module de formation équivalent (à l'Ina ou ailleurs), ils pourront se voir dispenser du module en question. Ils

devront pour cela faire une demande de dérogation accompagnée de pièces justificatives, et se soumettre à la validation des compétences visées par ce module.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

être capable d'analyser et d'indexer des documents audiovisuels, sonores et multimédias, en prenant en compte les évolutions liées au numérique et les nouveaux usages.

Pour l'entité utilisatrice

Mise en œuvre de méthodes de description documentaire de fonds audiovisuels, sonores ou multimédias respectant les règles et standards de la spécialité et prenant en compte les évolutions liées au numérique et les nouveaux usages

Evaluation / certification

Pré-requis

Avoir des connaissances en documentation et/ou une pratique professionnelle de la documentation

Compétences évaluées

1 - Composante « Analyser, décrire et indexer les documents audiovisuels » :

Identifier et nommer les caractéristiques des différents modes de réalisation et de montage.

Utiliser le vocabulaire spécifique à la réalisation audiovisuelle.

Décoder les modes de narration et les choix formels propres à l'audiovisuel.

Pratiquer l'analyse documentaire, repérer les éléments constitutifs des documents audiovisuels.

Restituer par écrit et de façon normée le contenu de tout type de document audiovisuel.

Déterminer un format de description conforme aux règles documentaires et approprié aux besoins des usagers.

2 - Composante « Analyser, décrire et indexer les documents sonores et radiophoniques » :

Identifier et nommer les différents types de documents sonores et radiophoniques.

Identifier et nommer les différents types d'éléments sonores constitutifs d'un document sonore ou radiophonique.

Décrire les différentes étapes de la fabrication d'une émission radiophonique et identifier les métiers qui y concourent.

Centre(s) de passage/certification

- Ina - 4 avenue de l'Europe - 94366 Bry-sur-Marne cedex

Décoder les modes de narration et les choix formels propres aux documents sonores et radiophoniques.

Elaborer un format de description conforme aux règles documentaires et adapté aux besoins des usagers.

Pratiquer l'analyse de contenu : repérer à l'écoute les éléments constitutifs des documents sonores et radiophoniques.

Restituer par écrit et de façon normée le contenu de tout type de document sonore et radiophonique.

Décrire les œuvres musicales en utilisant les normes de la documentation.

Décrire les entretiens patrimoniaux sonores en utilisant les normes de la documentation.

3 - Composante «Indexer des contenus multimédias audiovisuels et numérique : les nouvelles pratiques» :

Définir les caractéristiques propres aux contenus multimédias numériques.

Identifier les fonctions d'indexation et de recherche dans un système de gestion de médias numériques.

Utiliser les métadonnées attachées aux contenus audiovisuels et multimédias.

Connaître les outils d'aide à l'indexation et d'indexation automatique pour évaluer leurs applications possibles, leurs avantages et leurs limites.

Intégrer l'indexation automatique dans le traitement documentaire.

Repérer et analyser l'impact du numérique sur les pratiques professionnelles de la documentation.

Comprendre les enjeux institutionnels et les choix techniques de l'indexation du web dans le cadre du dépôt légal.

Mettre en place des pratiques d'indexation associant les usagers.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

sans objet

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Tout candidat n'ayant pas obtenu la validation d'une composante a la possibilité de se présenter à nouveau à l'évaluation correspondante, dans la limite d'une fois par composante dans l'année qui suit la fin de la formation (selon planification et à définir par le responsable de filière).

La certification « **Indexation 360°** » est délivrée aux candidats ayant validé l'ensemble des composantes et passé avec succès l'entretien avec le jury sur une période de trois ans.

Durée de validité des composantes acquises :

3 ans

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

3 ans

Matérialisation officielle de la certification :

la certification est matérialisée par un certificat remis à chaque candidat ayant validé l'ensemble des composantes et passé avec succès l'entretien avec le Jury.

Plus d'informations

Statistiques

Les modules de formation composant le parcours de formation « **Indexation 360°** » sont proposés dans leur forme actuelle depuis 2014 ;

Le premier parcours de formation menant à la certification « **Indexation 360°** » est programmé en 2016, le nombre éventuel de certifiés ne pourra de ce fait être comptabilisé qu'à partir de décembre 2016

Autres sources d'information

—